



Réseau Professionnel Auvergne Rhône-Alpes de Traction Animale
Julie Cessieux – Chargée de Projet
Impasse Tranchicotte, 38210 St Quentin sur Isère
Réseau.ra.tractionanimale@gmail.com
06 77 10 67 06

Objet : Sollicitation d'une rencontre du collectif formation en Traction Animale

Grenoble, le 11 septembre 2017

Monsieur Jean-Claude DARLET
Monsieur Claude VANNEAU
Monsieur Jérôme CROZAT

Nous sommes un collectif de centres de formation, rassemblés autour d'un réseau de professionnels, utilisateurs d'équidés attelés pour la traction animale. Ensemble, nous souhaitons vous interpellier sur la modification brutale en 2017 des prises en charges Vivea pour les formations équinées.

Les utilisateurs professionnels d'équidés attelés sont encore peu nombreux, mais représentent tout de même 700 personnes sur le territoire Français (source étude SFET 2015) et environ 200 professionnels en Auvergne Rhône Alpes. Le métier est en construction et une grande partie des utilisateurs d'équidés choisissent le statut agricole pour s'installer.

Nous appelons Utilisateur professionnel d'équidés attelés tous professionnels déclarés (N°SIRET et RC Pro) qui utilisent des équidés (chevaux, ânes, mules) pour l'exercice de leur activité professionnelle. On rencontre ainsi des maraîchers, des entrepreneurs de travaux forestiers, des prestataires en vigne, des cochers...

Comme pour toute autre activité professionnelle, la formation des professionnels installés est essentielle pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de travail (Sécurité liée au maniement des équidés, adaptation des techniques et des outils, échanges d'expériences) et pour booster la compétitivité de leur entreprise (diversification de leur activité, amélioration des performances...)

Aujourd'hui, les utilisateurs professionnels d'équidés attelés disposent d'une formation initiale, le CS UCA ou CS débardage (suivant l'activité visée). Cette formation est relativement courte (6 mois) par rapport à la complexité de l'activité. Cette certification est en cours de rénovation au niveau de la DGER, mais le travail n'est pas encore abouti à l'heure actuelle. De plus, ce certificat n'est pas obligatoire pour s'installer et de nombreux professionnels exercent leur activité sans diplôme.

On constate ainsi que la formation courte proposée aujourd'hui au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes répond à 2 objectifs :

- Assurer un complément de formation aux professionnels installés pour
- Améliorer leurs conditions de travail et la compétitivité de leur entreprise.
- Apporter des compétences techniques à des personnes en cours d'installation, afin de permettre leur installation dans de bonnes conditions et ainsi apporter une crédibilité et légitimité à la profession.

Nous entendons les raisons qui ont conduit le fond Vivea à revoir les règles de prise en charge des formations. Nous avons été informés des abus constatés dans les formations de la filière équine, et que trop de stagiaires en cours d'installation n'allaient jamais jusqu'à l'installation effective.

Nous tenons tout de même à préciser que le métier d'Utilisateurs professionnels d'équidés attelés cherche à se structurer comme une filière propre, qui dépend de la filière équine par l'utilisation d'équidés, mais qui se rattache également à la filière de chacun de ses métiers (agriculture pour le maraîchage, les plantes aromatiques et médicinales et la vigne, forêt, transport de personne, médiation animale...).

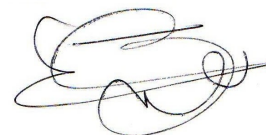
Nous souhaitons travailler en collaboration avec le fond Vivea afin de trouver des solutions concrètes à ces problématiques de financement de formation. Dans l'état actuel de la prise en charge Vivea, aucune formation ne va pouvoir être maintenue dans des conditions de descente sur la saison 2017/2018. Les professionnels installés, et ceux en cours d'installation vont être grandement pénalisés, et la dynamique de la profession en Auvergne-Rhône-Alpes pourrait s'en ressentir gravement.

Nous sommes ainsi disponibles pour un rendez-vous afin d'échanger sur ces questions.

Pour le collectif formation Traction Animale Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît Chomel Et Christian Fontrobert

(Co-présidents du Réseau Professionnel Auvergne-Rhône-Alpes de Traction Animale)



Philippe Escalle

(Trésorier du Réseau Professionnel Auvergne-Rhône-Alpes de Traction Animale)

